

EXTRAIT DE PV

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°07/SAP/2026

L'an deux mille vingt six, le onze du mois d'août à 11H00, la commission d'appel d'offres, conformément à la décision de l'autorité compétente n° 42487/PPK.

S'est réunie en séance publique dans la salle de réunion de la Préfecture de Police de Kénitra en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°07/SAP/2026 du 11/08/2026 relatif à la maintenance et l'entretien des standards téléphoniques installés aux sièges du District Provincial de Sidi Slimane et les Commissariats de Circonscription de Sidi Yahya du gharb, Mechraa Belksiri et Jorf El Melha (en lot unique).

Conformément à l'avis d'appel d'offres ouvert publié dans les journaux ci-après :

- Le Matin n° 18523 du 15/07/2026
- Assahraa n° 12459 du 15/07/2026
- Portail des Marchés Publics du 15/07/2026 à 10h24

A l'ouverture de la séance, le Président informe les membres de la commission que la soumission électronique est obligatoire et que quatre offres ont été déposées électroniquement.

Le président arrête, alors définitivement la liste des dossiers déposés électroniquement, comme suit :

- 1- Société SAHARA TEL ;
- 2- Société PREMIUM TELECOM & CUSTOMER ;
- 3- Société TECHNOLOGIE ;
- 4- Société ARCHKAP.

Le classement des offres des concurrents au regard du prix de référence ainsi déterminé.

Vu que certaines sociétés ont présenté des offres financières avec des montants égaux, il a été procédé alors au tirage au sort qui abouti au classement suivant :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT D'ACTE D'ENGAGEMENT
1- Société SAHARA TEL	123 511,20
2- Société PREMIUM TELECOM & CUSTOMER	122 880,00
3- Société TECHNOLOGIE	124 320,00
4- Société ARCHKAP	117 984,00

L'offre la plus avantageuse présentée est celle de la société PREMIUM TELECOM & CUSTOMER d'un montant de 122 880,00 DHS TTC (Cent vingt deux mille huit cent quatre-vingt Dirhams TTC).

2ème séance : Le 27/08/2026

Le président procède à l'ouverture électroniquement du complément du dossier administratif présentés présenté par la société PREMIUM TELECOM & CUSTOMER SARL, pour sa vérification tel que prévu par le règlement de la consultation, notamment l'article 9 pour les pièces à fournir.

L'offre du concurrent (mieux disante) présentée par la société PREMIUM TELECOM & CUSTOMER SARL d'un montant de : 122 880,00 DHS TTC (Cent vingt deux mille huit cent quatre-vingt Dirhams TTC).

